



**PROCES-VERBAL**  
**de l'Assemblée extraordinaire**  
**des délégués et déléguées du SER**  
**samedi 9 mars 2002, Buffet de la Gare, Yverdon**

Bureau de l'AD :

Présidente : Sylvie WINKLER, SPV  
1<sup>er</sup> Vice-président : Laurent VITE, SPG  
2<sup>ème</sup> Vice-président : Bernard CHALLANDES, SAEN

Présidente du SER : Marie-Claire TABIN

Sont présent-e-s : 73 délégué-e-s  
17 membres du CC/SER

**Ouverture de l'AD extraordinaire**

S. Winkler souhaite la bienvenue aux délégués présents. Elle salue également M.-C. Tabin, présidente du SER, le Comité central SER et Walo Hutmacher, sociologue, intervenant à la présente AD.

Elle procède ensuite à **l'appel des délégués** par association cantonale :

**SPFF** : 8 sur 12, **SPG** : 10 sur 18, **SEJB** : 4 sur 9, **SPVal** : 14 sur 17, **SPV** : 15 sur 33, **AMCOF** : 1 sur 3, **SEJ** : 7 sur 10, **SAEN** : 9 sur 9, **AVECO** : 5 sur 7,

soit un nombre de **73 délégués**, sur un total possible de 118 (cf. liste des présences ci-annexée).

**Nominations des scrutateurs**

Sur proposition du bureau de l'AD, **Blaise Grüring, Denis Sauvain et Maryvonne Cattin** sont nommés scrutateurs par acclamations des délégués.

La présidente les remercie d'avance de leur travail et les met immédiatement à contribution en effectuant le contrôle du nombre de délégués par lever des cartes de vote. Le nombre de 73 délégués est ainsi confirmé.

S. Winkler rappelle ensuite que cette assemblée extraordinaire a été voulue par les délégués de l'assemblée ordinaire de Courtemelon du 22 septembre 2001. Elle a été convoquée dans les délais et l'ordre du jour a été transmis aux délégués par les associations. La convocation a été publiée dans l'Educateur. Les délibérations peuvent donc valablement avoir lieu.

**1. ORDRE DU JOUR**

**Proposition de modifications**

La présidente propose 2 modifications à l'OJ :

**Ajout d'un pt 1 bis : Election du 2<sup>ème</sup> vice-président de l'AD**

Il s'agit de M. **Bernard Challandes**, enseignant primaire à Cortaillod (NE), qui est présenté par Jean-François Kunzi, président du SAEN. L'AD accepte cette modification et applaudit chaleureusement leur collègue neuchâtelois. Cette marque de reconnaissance est considérée par la présidente et par l'AD comme une **élection confirmée**.

La 2<sup>ème</sup> **modification** répond à une exigence de l'art. 28, 3<sup>ème</sup> alinéa, des statuts qui stipule que « l'élection du président, de la présidente du SER et celle du rédacteur, de la rédactrice font l'objet d'un règlement ». La présidente présente la proposition de règlement du Comité central.

### **Règlement régissant l'élection du rédacteur en chef, de la rédactrice en chef :**

- \* *référence : art. 28 §3 des statuts du SER*
- \* *proposition du Comité central SER soumise à l'AD du 9 mars*

1. L'élection a lieu à bulletin secret.
2. L'élection du rédacteur en chef, de la rédactrice en chef, se fait à la majorité absolue des bulletins valables au premier tour, à la majorité relative au second.
3. En cas de candidature unique, en dérogation de l'article 16.3 des statuts, la majorité des délégués présents est requise.

Celui-ci ne faisant pas l'objet d'une discussion, la présidente le soumet à l'AD pour adoption. **Ce règlement est adopté à l'unanimité.**

**Le nouveau libellé de l'OJ est adopté à l'unanimité par l'AD.**

## **2. EDUCATEUR : ELECTION DU REDACTEUR EN CHEF**

Une seule candidature est parvenue au Comité central dans les délais impartis. Les membres du Comité central sont heureux de présenter la **candidature de Georges Pasquier**. Tous les délégués le connaissent et ont pu lire son dossier.

La présidente lui passe la parole pour un bref complément de présentation.

G. Pasquier se présente :

Enseignant primaire à Genève, il a assumé la présidence de la SPG de 1992 à 1998. Depuis début août 2001, il assure, avec Raphy Darbellay, l'intérim de la rédaction de l'Éducateur, suite au départ de Cilette Cretton pour le Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud.

Le taux d'activité de 120% pour la rédaction de l'Éducateur est réparti ainsi : 50% au rédacteur en chef et 70% à son adjoint. Cela permet de garder des parts d'enseignement et ainsi rester au contact de la réalité scolaire.

Il tire de sa collaboration avec R. Darbellay un bilan plus que satisfaisant.

Les délégués n'ayant aucune question à poser au candidat, la présidente de l'AD propose de passer au vote à bulletin secret et fait donc circuler l'urne.

**Le bureau de dépouillement est constitué de B. Challandes et L. Vité, pour le bureau de l'AD, ainsi que de Jacques-Etienne Rastorfer, du Comité central SER.**

Pendant le dépouillement, la présidente passe la parole à G. Pasquier pour une présentation « diaporama » de l'Éducateur « nouveau ».

Il rappelle les structures :

Le Comité de rédaction s'occupe du dossier.

La partie magazine est assumée par la rédaction et les rédacteurs de rubriques.

La partie syndicale est l'affaire des comités de rédaction cantonaux. Pour cette partie, il signale qu'il manque 4 rédacteurs sur 8.

Les illustrations demeurent l'affaire de Barrigue, de Yves Giroud et de Mix et Remix.

Les photos sont l'œuvre de Gianni Ghiringhelli et Philippe Martin. Ce dernier assure les photos de la couverture.

Véronique Jacquier et Paulette Cretton s'occupent du secrétariat à temps partiel.

Il remercie tous ces collaborateurs qui ont travaillé avec lui jusqu'à aujourd'hui, pour la période intérimaire.

En guise de conclusion, il rappelle que l'Educateur est l'organe de communication des enseignants romands depuis 137 ans.

**Résultats du vote** (cf. feuille de dépouillement ci-annexée) :

**G. Pasquier est plébiscité par 73 voix sur 73 bulletins délivrés.** Il est vivement félicité par la présidente de l'AD, ainsi que par la présidente du SER.  
Pour marquer l'évènement, le bureau de l'AD lui remet un petit présent.

G. Pasquier remercie les délégués de leur confiance et R. Darbellay de sa précieuse collaboration.

La présidente annonce officiellement la **nomination de R. Darbellay par le Comité central, la veille, au poste de rédacteur en chef adjoint** et lui offre également un petit présent.

*PAUSE de 15mn*

### 3. **PISA**

#### **Information**

Comme annoncé dans l'OJ une information sur PISA est apportée aux délégués par Walo Hutmacher, sociologue à Genève.

Son exposé, étayé d'une présentation sur écran, situe les résultats romands de PISA dans le contexte international et national. Il démontre la complexité du sujet et relève la difficulté d'apporter un éclairage immédiat sur ces premiers résultats. Des analyses et des pistes de recherche internationales, suisses et romandes contribueront à mieux comprendre les enjeux de cette évaluation et permettront de saisir ce qui fait que des pays comme la Finlande et la Corée obtiennent des résultats supérieurs à ceux de la Suisse.

Ce souci d'analyse est primordial pour améliorer la qualité du système éducatif suisse. W. Hutmacher insiste sur le fait qu'une telle évaluation doit conduire les pays à viser la perfectibilité et non pas la perfection.

#### **Regard du SER**

Jacques Daniélou, membre du Comité central SER, président de la SPV, attire l'attention des délégués sur quelques points sensibles liés à l'évaluation PISA.

Voici, ci-après, les questions que le SER doit se poser en tant que syndicat d'enseignantes et enseignants :

1. Comment faire pour que la majorité des élèves puisse se retrouver dans le modèle culturel proposé et véhiculé par l'école (cf. questionnaire accompagnant l'étude PISA, qui présente un modèle d'excellence qui ne peut se décliner qu'en déficit plus ou moins grand) ?
  - 2.1 Obligation de résultat (cf. PECARO) : des compétences de fin de scolarité pour tous les élèves.  
Comment fait-on pour que chacun y parvienne ?
  - 2.2 Evaluation des maîtres, des maîtresses, des équipes, des établissements et de leur chef, du projet, etc.  
Evaluation menée par qui ? A qui, de quoi, doit-on rendre compte ?
3. Autonomie des établissements  
La co-construction du projet peut-elle impliquer la co-responsabilité ? Etre partie prenante de tout est-ce être responsable de tout ?

Il s'agit donc de trouver des lieux de régulation interne afin que chacun puisse trouver un espace de responsabilité dont il soit réellement porteur.

4. Le SER doit définir un modèle d'école intégrative (quitter le système « filières et voies » pour une école obligatoire hétérogène).
5. Enfin se pose une fois de plus la question du temps et, en particulier, des temps de l'enseignant pour la co-construction des projets, pour l'évaluation, etc. et, s'il en reste, pour gérer les situations d'apprentissage.

#### Questions annexes :

- Grille-horaire : Doit-on faire plus de français ou autrement ?
- Effectifs : Il ne semble pas y avoir de lien entre petits effectifs et bons résultats !?!
- Appuis : Les élèves bénéficiant d'heures d'appui sont néanmoins ceux qui n'obtiennent pas de bons résultats !?!

#### Ouverture du débat

Bernard Nappiez s'inquiète de la qualité de l'échantillonnage. D'autre part, il demande à W. Hutmacher de préciser la notion d'hétérogénéité dans les classes. Ce terme pouvant être compris sous différentes formes, il souhaite plus d'explicitation.

W. Hutmacher fait remarquer que la Suisse a adopté un système scolaire qui, à partir de la 5 ou 6<sup>ème</sup> « ségrégue » les élèves à partir de leur niveau de compétences dans des structures séparatives.

Par contre, en Finlande, par exemple, aucune ségrégation n'existe sur la durée de la scolarité obligatoire et le mode d'évaluation utilisé est extrêmement souple. Ceci relève d'une option structurelle décidée par le gouvernement finlandais.

W. Hutmacher constate avec l'évaluation PISA que l'hétérogénéité des classes est **non seulement favorable aux élèves faibles, mais ne nuit aucunement aux élèves forts.**

Un délégué se demande où trouver les informations sur PISA.

Réponse : site OFS, sites SER, CDIP, CIIP, IRDP.

Un autre participant fait remarquer qu'à Genève, par exemple, l'école est assez homogène jusqu'en 6<sup>ème</sup>. Il demande si une étude comparable à PISA a été menée auprès des élèves de fin de 6<sup>ème</sup>. W. Hutmacher répond qu'il n'existe pas d'équivalent à PISA pour les « 6<sup>ème</sup> » et le regrette.

Quelqu'un demande si les résultats PISA donnent des informations sur les élèves qui ont redoublé.

G. Pasquier fait remarquer que les élèves les plus âgés sont ceux qui ont les moins bons résultats. On pourrait donc penser que le redoublement n'est pas une bonne solution.

Autre question : Existe-t-il un lien entre les résultats, les enseignants et l'école à laquelle ils participent (comment ils se sentent dans leur métier) ? Non, PISA ne donne aucun renseignement sur les enseignants eux-mêmes.

Concernant la question de savoir s'il y a un lien entre la culture des élèves, leur milieu socio-économique et leurs résultats, W. Hutmacher répond que la pédagogie n'a pas pris acte de l'inégalité sociale. Cette constatation est la mauvaise conscience de l'école : elle est le lieu de redistribution des inégalités sociales.

Autre question : Quelle est la position du SER face à l'hétérogénéité des classes ? Où conduire le débat ? Devant le politique ?

W. Hutmacher répond que le politique, c'est 90% de communications, d'informations, et 10% de décisions. Il est donc très important de pouvoir mettre en place des temps de débat, et cela aussi auprès des collègues.

## 4. **DIVERS**

### **Informations du SER par sa présidente, Marie-Claire Tabin**

#### 4.1 **Assises romandes de l'Education**

M.-C. Tabin informe que les résultats de PISA seront utilisés par les politiques. La CDIP, la CIIP ont annoncé leur intention de prendre des mesures pour améliorer les systèmes éducatifs suisse et romand. Le SER doit donc rester vigilant quant à cette utilisation, car on peut faire dire à PISA tout et son contraire.

C'est pourquoi le SER veut ouvrir le débat public en proposant pour thème de la 1<sup>ère</sup> édition des ASSISES ROMANDES DE L'EDUCATION : PISA et ses retombées sur tous les acteurs de l'école.

Par le biais des Assises romandes de l'éducation, le SER vise à créer et entretenir un espace de débat public et ouvert sur les grandes questions d'éducation et de scolarisation d'actualité.

Les Assises devraient avoir un caractère récurrent en tant que rendez-vous (annuel, biennal ?) de tous ceux qui sont concernés par les questions d'éducation. Elles visent à faire s'exprimer et si possible converger les différents points de vue et logiques du champ éducatif romand.

Le SER est l'acteur romand le mieux placé pour prendre l'initiative d'un tel forum de débat, en tant qu'organisation professionnelle.

Il importe que ces Assises soient perçues comme une grande occasion d'apprendre, de faire connaissance avec les problèmes qui se posent et les solutions qui s'envisagent ici et ailleurs, de comprendre aussi la complexité et les diverses logiques en jeu.

En organisant les Assises, le SER prend l'initiative au nom de la communauté éducative. Il est en position de formuler les thèmes qu'il juge pertinents, importants, porteurs d'avenir pour l'école publique.

Il s'agit de faire le premier pas en saisissant une bonne occasion. Une telle opportunité est actuellement offerte par la publication des résultats de la première enquête PISA.

Les Assises romandes de l'éducation visent à une très large ouverture du débat, où tous les acteurs et partenaires de l'éducation seront conviés. Le SER espère réunir 300 à 500 personnes.

Date : 21 ou 28 septembre 2002 en fonction de la disponibilité de la salle, qui reste à définir.

Des informations complémentaires seront données via l'Educateur et le site [www.le-ser.ch](http://www.le-ser.ch) dès que possible.

L'Educateur produira un dossier y relatif en septembre.

#### 4.2 **Uni d'été**

L'uni d'été 2002 aura lieu du 8 au 11 juillet à Jongny. Le thème « Une éducation à la science : quels enjeux ? » est en droite ligne avec PISA. Les résultats en sciences ont démontré une faiblesse de l'enseignement scientifique en Suisse.

M.-C. Tabin demande aux délégués d'en parler à leurs collègues et d'en faire la publicité autour d'eux.

#### 4.3 **Jeunesse et Economie**

F. Baour informe les délégués que les journées de J+E auront lieu les 21 et 22 novembre 2002, à Chaumont (NE) sur le thème « La Suisse, un pays (de) vieux ? ». Il incite les gens à venir y prendre part.

#### **4.4 CPA (Coopération pédagogique en Afrique)**

M.-C. Tabin informe que CPA cherche du monde. Les intéressés sont priés de prendre contact avec Juliane Corboz, présente dans l'assemblée.

#### **4.5 PECARO (Plan d'études cadre romand)**

J. Daniélou lance également un appel pour trouver encore 10 personnes intéressées à travailler au sein du groupe FORUM PECARO, qui est le groupe résonance de PECARO. Il insiste sur l'importance du travail de ce groupe.

3 séances d'un jour sont prévues en 2002. La première aura lieu le mercredi 20 mars prochain, à Crêt-Bérard (VD).

Maryvonne Cattin et Ariane Bertholet-Fasel de la SPG s'annoncent auprès de J. Daniélou.

#### **4.6 Remerciements**

M.-C. Tabin conclut en remerciant chaleureusement le bureau de l'AD, notamment la présidente, S. Winkler, les délégués, ainsi que W. Hutmacher.

#### **5. Clôture de l'AD**

Les délégués n'ayant plus de remarque, la présidente de l'AD, S. Winkler, clôt officiellement l'assemblée et invite les participants à partager le verre de l'amitié offert par le SER.

Prise de notes et rédaction du PV :  
Nicole Trincherio

La présidente de l'AD extraordinaire  
Sylvie Winkler

Annexes : - Liste des présences  
- Election du rédacteur en chef : feuille de dépouillement